

# **La Société d'agriculture de France dans la tourmente révolutionnaire (1791-1794)**

## **Activité, travaux et principaux acteurs**

### **Son « évanouissement » en 1793**

### **et son remplacement par la Société d'Hommes libres**

Par Christian FERAULT<sup>(x)</sup>

**« Les révolutions, comme les fleuves, grossissent dans leurs cours ; ... »**

François-René de CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, IX, 1.

***Précédemment (FERAULT, 2020 a, b et c), ont été présentées :***

- ***la situation difficile de la Société d'agriculture de la Généralité de Paris, entre 1784 et 1788 et ses difficultés face au Comité d'administration de l'agriculture,***
- ***sa transformation en Société royale d'agriculture selon le Règlement du 30 mai 1788,***
- ***ses activités pendant les débuts de la Révolution française,***
- ***sa nouvelle évolution en Société d'agriculture de France sous le Règlement de septembre 1790,***

***en insistant à chaque étape sur ses travaux, ses projets et ses réalisations.***

***Le texte qui suit a pour objet de montrer ce que firent et réalisèrent alors les Associés voire certains Correspondants, au cours des années 1791 à 1793 dans un contexte particulièrement troublé et sous une crainte croissante pour beaucoup.***

***Pour terminer, on rappellera les victimes de la Société qui ont payé de leur vie leurs engagements et fonctions, surtout en 1794.***

***Contrairement à une idée répandue, la Société d'agriculture de France ne sera pas concrètement dissoute en août 1793. Une Société d'Hommes libres la remplacera, sans activité tangible mais en sauvegardant ce qui pouvait l'être jusqu'à une renaissance sous une autre forme en 1798.***

***Un petit nombre d'Associés courageux traverseront avec efficacité cette période très difficile<sup>(1)</sup>.***

---

<sup>(x)</sup> Membre émérite et Vice-secrétaire honoraire de l'Académie d'agriculture de France.

<sup>(1)</sup> Afin de ne pas trop alourdir le nombre de notes *infraginales*, seules les fonctions de membres non encore cités dans les trois articles précédents seront ainsi précisées.

## Introduction

Avec la séance publique tenue le 29 décembre 1790, la toute récente Société d'agriculture de France paraît très en phase avec le Pouvoir, puisque le Président du Comité d'agriculture de l'Assemblée, MEYNIER de SALINELLES, déclare à l'issue de son intervention : « *Un même lien nous unit, un même esprit nous anime, une même idée nous domine : la prospérité des campagnes, la félicité des hommes* ». Il est vrai cependant qu'il préparait sa nomination à la Société...

Le Comité consulte celle-ci sur la difficile question de l'uniformité des poids et mesures dans l'ensemble du royaume tandis que, réciproquement, celui-ci reçoit une demande de la Société relative au problème chronique de la mendicité. Un Mémoire présente des pistes comme remédier à l'insalubrité des campagnes, assurer du travail aux indigents et secourir les invalides [un ensemble largement évoqué il y a déjà longtemps par le marquis de TURBILLY].

Pendant ces mois, la popularité de la Société est ressentie en hausse par ses membres, en France et aussi à l'étranger comme en témoigne par exemple la nomination en tant qu'Associé étranger de Stanislas-Auguste roi de Pologne qui en fut, paraît-il, « très fier ».

**Des temps plus difficiles et largement imprévisibles vont cependant vite arriver. Toutefois, au cours des trois années qui suivent, la Société va continuer à se réunir et à maintenir une remarquable activité. On est mal renseigné sur le nombre de Sociétaires actifs et, comme au cours des deux années précédentes, beaucoup sont partis en province et parfois plus loin, cherchant ainsi à se faire oublier loin de Paris. Les mêmes noms d'acteurs reviennent, accompagnés de quelques nouveaux, récemment élus ou nommés, ou bien qui se « réveillent » en dépit des dangers mais pensant, peut-être, à leur avenir.**

Il est difficile de traiter des actions et réalisations de la Société d'agriculture autrement que par ordre chronologique tant le contexte politique et les institutions évoluent vite et dans un ensemble peu prévisible.

## Activités de la Société d'agriculture de France entre 1791 et août 1793<sup>(2)</sup>

En début de cette à la fois brève et longue période fortement troublée, l'Assemblée nationale joue le rôle majeur, les Généralités ont disparu – cf. cadre ancien de la Société – et les départements ont été constitués le 26 février 1790. Les Services de l'agriculture se trouvent au sein d'un ministère de l'Intérieur qui a remplacé la Maison du roi et la Société d'agriculture est très proche du Comité, tout en demeurant indépendante. Ses très récents nouveaux statuts ont été établis grâce à une poignée d'Associés ordinaires : BROUSSONET, ABEILLE, CHAROST, l'abbé LEFEBRE et PARMENTIER. Sous la présidence du second, CHAROST présente le projet d'une association patriotique destinée à propager dans les campagnes les « *bons écrits* » sur l'agriculture. On ignore le succès de cette proposition.

Tout au long de l'année 1791, la Société se montre active. Citons, entre de nombreux Mémoires présentés :

- les bêtes à laine [suite],
- les baux à domaine congéable, sujet très sensible en Bretagne,
- la liberté de cultiver selon les convenances et intérêts des cultivateurs (une des revendications de la Société), dont une fraction aboutira au décret du 12 juillet relatif au tabac,
- l'encouragement à la plantation d'arbres dont des espèces exotiques, appuyé notamment sur l'équilibre déjà rompu entre production et consommation,

---

<sup>(2)</sup> Dissolution par la Convention le 8 août des Académies et Sociétés patentes ou dotées par la Nation [en fait pas toutes, voir *infra* ce point capital]

- l'aliénation des forêts nationales : sujet récurrent. La Société propose de confier leur gestion à des personnes aptes à assurer leur conservation tandis que l'Assemblée ordonne l'établissement d'une administration chargée de leur surveillance....,
- la question des exploitations de charbon de terre et la difficile conciliation entre intérêts des propriétaires et des concessionnaires,
- ...

Après l'été, on en arrive au terme du mandat de l'Assemblée le 1<sup>er</sup> octobre 1791, une nouvelle est constituée le 5 du même mois : l'Assemblée législative.

La Société lui fournit trois de ses membres : BROUSSONET, CRETTE de PALUEL et TENON<sup>(3)</sup> auxquels il faut ajouter ROUGIER de la BERGERIE<sup>(4)</sup> en provenance de l'Yonne et non de Paris. Il y aura évidemment des répercussions...

Dès le 14 octobre, cette Assemblée crée un « *Comité d'agriculture et des questions intérieures* », un parmi vingt autres.

Douze jours plus tard, BROUSSONET en est proclamé président et ROUGIER de la BERGERIE secrétaire.

Les relations de la Société avec le Comité sont bonnes, notamment sur des thèmes d'importance essentielle comme le partage des communaux, la création de canaux de navigation [afin de faciliter le transport des personnes et produits] et le commerce des subsistances.

BROUSSONET, à la fois Secrétaire perpétuel et député de Paris à l'Assemblée, semble protéger la Société d'agriculture dont la situation est calme, lui permettant de poursuivre ses travaux.

On se souvient de la création des « *vétérans* » par le nouveau Règlement de 1790. Cette catégorie, comprenant jusqu'à vingt membres, est rapidement utilisée pour que des personnes par trop liées à l'Ancien régime et à « l'ancienne » Société y trouvent place. Une forme de protection espérée...

C'est ainsi que le 10 novembre 1791, s'y trouvent inscrits notamment BERTIN, LOMÉNIE de BRIENNE et LEFEBVRE d'ORMESSON<sup>(5)</sup>.

Six Associés ordinaires ayant ainsi été soustraits, ils n'étaient plus que trente-quatre. Un délai de huit jours était accordé, selon l'article 2, pour en élire autant. Une semaine plus tard, il fut décidé que ces vétérans seraient assimilés aux Associés ordinaires en cas de présence aux séances ! Personne ne devait être dupe...

Ce même jour, les Officiers en fonction présentèrent une liste de douze éligibles sous l'idée de suppléer ensuite à d'autres départs à venir.

Par scrutin individuel et à la pluralité relative, furent élus VARENNE de FENILLE, VILMORIN (Philippe-Victoire), DUBOIS de JANCIGNY<sup>(6)</sup>, GILBERT<sup>(7)</sup>, MOREAU de SAINT-MÉRY<sup>(8)</sup> et FLANDRIN<sup>(9)</sup> qui tous étaient déjà Correspondants. Il n'a pu être établi à quoi correspondait cet ordre. En conséquence, six

---

<sup>(3)</sup> Jacques-René, Associé le 4 juin 1761, Associé ordinaire en 1788 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, rappelé comme Membre résidant le 21 mai 1806, Associé libre le 7 janvier 1807, Membre de l'Académie des sciences, décédé le 15 janvier 1816.

<sup>(4)</sup> Jean-Baptiste, baron de la BERGERIE, Associé le 8 mai 1788, Associé ordinaire le 30 mai 1788 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, Membre résidant le 19 août 1798, Associé libre le 28 décembre 1803, Correspondant de l'Académie des sciences, décédé le 13 septembre 1836.

<sup>(5)</sup> d'AMBOISE, Associé le 5 juillet 1787, Associé ordinaire en 1788, Vétéran le 10 novembre 1791 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, décédé en 1807.

<sup>(6)</sup> Jean-Baptiste, Commissaire, Chef de la Commission exécutive de l'agriculture et des arts, Associé ordinaire le 17 novembre 1791 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, Fondateur en 1798, Associé libre le 7 mars 1804, décédé en 1807.

<sup>(7)</sup> François-Hilaire, Associé ordinaire le 17 novembre 1791 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, Fondateur en 1798, Secrétaire perpétuel le 20 juin 1798, Membre de l'Académie des sciences, décédé le 6 septembre 1800.

<sup>(8)</sup> Médéric-Louis-Elie, Associé ordinaire le 17 novembre 1791 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, rappelé comme Membre résidant le 4 février 1799, décédé le 28 janvier 1819.

<sup>(9)</sup> Pierre, Associé ordinaire le 17 novembre 1791 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, décédé le 1<sup>er</sup> mai 1796.

nouveaux Correspondants les remplacèrent. L'histoire montrera que ces nominations ont été heureuses pour la Société.

Au cours de cet automne, un débat est mené par un Italien Salvatore BERTEZEN sur l'élevage du ver à soie en d'autres régions que le Midi, en utilisant les feuilles de mûrier blanc, notamment aux environs de Paris et en Champagne. Des expériences menées paraissent intéresser beaucoup d'Associés. L'initiateur reçoit d'ailleurs une Grande médaille d'or le 28 décembre.

BROUSSONET, en relation avec l'Outre-mer en vue d'acclimater de nouvelles espèces dans le cadre des efforts en ce sens déployés par le Jardin des plantes, propose de confirmer les vœux de ses Correspondants de Guadeloupe et de Saint-Domingue d'y constituer des sociétés d'agriculture « *en lien constant avec la Société d'agriculture de France* ». Il prononce cette phrase de bel effet. « *Le siècle dernier a été celui des flibustiers, le siècle actuel [sera] celui des philanthropes...* ».

Arrive la séance annuelle du 28 décembre, tenue dans la salle de distribution des prix de l'Université, place de la Sorbonne. On ignore qui la présida mais on pense à ABEILLE, alors Directeur.

Le Secrétaire perpétuel BROUSSONET, au centre de périls constants vus ses fonctions, reste fidèle à la Société et par des paroles : « *émues et pratiques* » selon un témoin oculaire, trace courageusement le bilan des nombreuses avancées sociales acquises, puis dénonce le fanatisme à l'œuvre. Quelques « *lectures* » sont ensuite faites dont celles de l'abbé LEFEBVRE sur l'éducation des vers à soie, de PARMENTIER à propos de végétaux exotiques pouvant être cultivés [en France] ou de BONCERF<sup>(10)</sup> sur les dessèchements de la vallée d'Auge [!]. Six médailles d'or sont ensuite remises. On trouve l'observation, un peu incongrue, que « *... manquaient les grandes dames du grand monde* » [ô tempora]. On se quitte en indiquant les thèmes les plus importants pour l'année suivante : les plantations d'arbres, l'introduction de « nouvelles » plantes, et la multiplication des animaux d'élevage de races choisies. Toutefois, les fonds manquent cruellement pour concrétiser ces perspectives...

BROUSSONET apparaît découragé au début de 1792. On relève cette phrase : « *Le fanatisme a fait, à lui seul, plus de mal que tous les autres maux réunis ; malgré ces maux précurseurs de maux bien plus grands encore, le sol de la France est fertilisé par l'engrais de la liberté* ». Le député espère. Or début 1792, le roi est obligé de livrer l'administration au parti Girondin sans que cela calme les esprits. L'idée républicaine apparaît solidement ancrée depuis Varennes. L'année sera fertile en ce sens avec l'insurrection du 20 juin et l'envahissement des Tuileries, puis, le 10 août, avec la chute de la royauté.

Entre automne précédent et août 1792, la Société est retirée dans le Palais du Louvre, protégée d'une façon relative par la présence de l'Académie des sciences, mais entendant la montée des périls et surtout des incertitudes quant à son avenir et plus largement celui de la société.

Il est probable que nombreux sont déjà ses membres partis vers leurs attaches provinciales et que certains jouent un rôle alors par leurs connaissances dans les Sociétés d'agriculture départementales.

Par ailleurs, BROUSSONET et ROUGIER de la BERGERIE sont surchargés de travail par leurs responsabilités politiques. Celui qui est, si l'on ose dire, l'âme de la maison est l'abbé LEFEBVRE : il agit partout au sein de la Société, supplée aux manques avec un grand dévouement et a un peu la fonction de Secrétaire perpétuel par intérim.

« *La Feuille du cultivateur* » continue de paraître grâce à un petit nombre d'Associés, les précédents et DUBOIS, et aussi PARMENTIER qui poursuit ses études par exemple sur les laits [cf. *infra*].

Sinon, les publications de la Société sont suspendues après 1791, faute de moyens financiers et sans doute humains, « *La Feuille ...* » constituant déjà un bel effort à un moment où les campagnes ont de grands besoins d'informations techniques.

Au cours du premier semestre, les séances sont cependant assez régulièrement tenues, sur des thèmes auparavant envisagés, par exemple sur les bêtes à laines et la destruction des loups [déjà !], les forêts

---

<sup>(10)</sup> Paul-François, Associé le 8 mai 1788, Associé ordinaire le 30 mai de la même année, décédé en 1794.

nationales, ou encore l'introduction et la culture de la rhubarbe en France, l'éducation des lapins et, beaucoup plus ambitieux, un projet de « *fermes nationales* » dans les départements. Le 14 juin, la Société est consultée par le ministère de l'Intérieur sur un très vaste sujet : les quantités de « semailles » et les productions et consommations de produits en France. Plusieurs membres sont désignés pour répondre dont ABEILLE, CHAROST, LEFEBVRE, PARMENTIER et TESSIER<sup>(11)</sup>. Existe-il, en nos archives, un tel document ? nous ne l'y avons pas trouvé. Autre hypothèse : les événements allant se précipiter, il n'a peut-être pas été conduit jusqu'à son terme.

A cette époque apparaît de plus en plus l'abbé GRÉGOIRE<sup>(12)</sup> qui rendra, on le verra, des services éminents à la Société d'agriculture.

Le 9 août, lors de la séance contresignée par FOURCROY en présence, semble-t-il, de « quelques membres », on traite de thèmes fort variés : des questions vétérinaires, une maladie de la vigne, les mœurs des fourmis et une méthode « *pour faire pousser en Corrèze du froment là où ne poussait que du blé* ».

Pendant ce temps, la situation a évolué et va changer grandement : le 14 juillet, l'Assemblée a déclaré : « *La Patrie en danger* ». On parle beaucoup d'armées étrangères et le Paris très révolutionnaire est dans les mains de son maire (PETION). Le 8 août, on vote pour mettre ou non LA FAYETTE en accusation. Ceux qui sont contre sont malmenés comme ROUGIER de la BERGERIE. D'autres, à l'image de BROUSSONET, demeurent prudents en s'absentant ou en s'abstenant.

Deux jours plus tard, les Jacobins s'emparent de l'Hôtel-de-Ville et chassent la Commune constitutionnelle pour lui substituer la Commune révolutionnaire.

Le roi et sa famille se rendent à l'Assemblée nationale. Trois jours après, ils se retrouveront au Temple. Le vote pour leur avenir a eu lieu par assis et debout et l'on ignore comment se prononcèrent BROUSSONET et ROUGIER. TENON fit acte de courage en écrivant son sentiment.

Les hommes de 1789 sont proscrits et leurs bustes alors vénérés, jetés à bas.

Le 20, FOURCROY propose au Louvre, comme fait à l'Académie de médecine, de rayer de la Société et de l'Académie des sciences plusieurs membres émigrés ou connus comme contre-révolutionnaires.

Plusieurs présents lui font observer qu'on n'a pas le droit d'exclure quiconque et qu'il n'y a pas à connaître les opinions de chacun. Il est ajoutée cette magnifique phrase : « *Le progrès des sciences est la seule occupation* ». Finalement, aucune décision n'est prise mais l'alerte aura été sérieuse. A noter que FOURCROY était candidat à la Convention !

Deux réunions de la Société ont, malgré tout, lieu les 23 et 29 août. Il y a tout lieu de penser que leur programme – qui ne nous est pas parvenu – fut léger. Lors de la seconde, FOURCROY, alors Vice-Directeur [Président], indique qu'il n'est pas question d'épuration...

Que se passe-t-il en ces moments pour certains Associés à la fois actifs et en vue ?

- DUPONT de NEMOURS faillit être saisi mais réussit à se cacher avant que de rejoindre son domaine du Gâtinais. Les distances comptaient alors et l'effervescence en province était bien moindre, assise sur le recul des idées en campagne ;
- LA ROCHEFOUCAULD (Louis-Alexandre), ancien président de Paris, ne put gagner à temps un lieu sûr. Alors qu'il se trouvait à Forges [Forges-les-Eaux], il y fut capturé puis amené en étapes cruelles vers Gournay puis Gisors où il fut assassiné dans des conditions atroces sous les yeux de sa famille ;

---

<sup>(11)</sup> Henri-Alexandre, Associé en 1783, Associé ordinaire en 1788 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, Fondateur en 1798, Membre de l'Académie des sciences, décédé le 11 décembre 1837.

<sup>(12)</sup> Henri, Correspondant, Evêque de Blois. Fondateur en 1798, puis Associé libre le 2 septembre 1807, il sera Comte [M] d'Empire et Membre de l'Institut national (Sciences morales et politiques) [exclu en 1816]. Décédé le 28 mai 1831.

- MOREAU de SAINT-MÉRY, d'abord blessé à Paris, se réfugia à Forges d'où il gagna Le Havre puis, par une sage précaution, les Etats-Unis d'Amérique ;
- BÉTHUNE-CHAROST se réfugia avec succès en Seine-Inférieure de l'époque ;
- Quant à MALESHERBES, candidat à la défense de Louis XVI, il finira guillotiné avec une partie de sa famille le 22 avril 1794 ;
- BROUSSONET, ROUGIER de la BERGERIE et TENON restèrent en poste jusqu'aux élections de la Convention – en partie truquées – mais assistèrent à la défaite de leurs idées. Aucun ne fut élu. En revanche, FOURCROY et l'abbé GRÉGOIRE en devinrent membres.

Entre la fin août et mars 1793, les séances de la Société sont suspendues. La royauté a été abolie et le roi est condamné puis exécuté.

On note que BROUSSONET, en tant que Secrétaire perpétuel, met en lieu sûr des papiers importants de la Société et ... part pour le Midi. Parmi les bonnes et courageuses volontés qui demeurent actives, il y a, bien sûr, l'abbé LEFEBVRE, FOURCROY, devenu Directeur en 1793 – très populaire par ses cours au Jardin des plantes –, mais aussi OLIVIER, alors Correspondant, Membre de l'Académie des sciences, et TOUIN (André). Toutefois, le deuxième manque de temps pour participer à rendre un peu de vie à la Société, très pris par ses activités révolutionnaires et sa proximité avec MARAT et ROBESPIERRE. Il reste ambigu sur son engagement, ne voulant probablement pas froisser ses amis sur ce plan.

L'homme essentiel reste l'abbé GRÉGOIRE, Correspondant depuis le 21 janvier 1790, très indépendant en matière religieuse et républicaine [*« Je suis comme le granit, on peut me briser mais on ne me fait pas plier »*], futur Président – habillé de violet ! – de la Convention en novembre et qui jouera un rôle éminent au sein du Comité de l'Instruction publique. Lui sera fidèle à la Société et à ses objets dans le contexte et en montrera des preuves éclatantes.

La conduite – la sauvegarde – de la Société est donc le fait d'un très petit nombre de ses membres. C'est le 14 mars qu'il y a reprise des séances [devant quel public ? car plusieurs ont fait part de leur « empêchement »]. LEFEBVRE indique sobrement que « *la Société d'agriculture n'a pu se réunir* » et annonce que faute de subventions publiques depuis deux ans, on ne peut guère reprendre les travaux. En l'absence de BROUSSONET, l'abbé LEFEBVRE est confirmé en qualité de Secrétaire provisoire et il est publiquement demandé à celui qui a le titre et la fonction de rendre ce qu'il détient.

Et les travaux vont se poursuivre régulièrement jusqu'en août. La semaine suivante, on devait parler de primes d'encouragement à la culture de la pomme de terre et du chanvre, mais la Note n'est pas prête. LEFEBVRE est à nouveau chargé d'intervenir auprès de celui qu'il remplace afin qu'il exerce normalement sa fonction. Ce sera sans succès dans l'immédiat, mais son contact à distance indique le 25 avril que BROUSSONET a traduit un article de YOUNG !

Les présents [le Bureau ?] s'impatientent et nomment POISSONNIER<sup>(13)</sup> et VALMONT de BOMARE<sup>(14)</sup> pour obtenir la remise des documents par un mandataire [on est un peu surpris de cette obstination ; était-ce un problème si essentiel ?].

Peu après, POISSONNIER est proclamé Vice-Directeur [il ne sera pas Directeur l'année suivante puisque...] et dans la même séance, l'abbé LEFEBVRE propose un Mémoire à portée ambitieuse sur la création de canaux, le dessèchement des marais et le défrichement des terres incultes. A la fin de son intervention, il se pose des questions, à juste titre, sur les sources de financement...

<sup>(13)</sup> Pierre-Isaac, Conseiller d'Etat, Associé-né le 3 septembre 1784 [Président de la Société de médecine], Associé le 6 décembre 1787, Associé ordinaire en 1788 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, Membre de l'Académie des sciences, décédé le 15 septembre 1798.

<sup>(14)</sup> Jacques-Christophe, Associé en 1767, Associé ordinaire en 1777 jusqu'à la dissolution de la Société en 1793, rappelé comme Membre résidant le 19 août 1798, Associé libre le 24 août 1803, Associé non résidant de l'Académie des sciences, décédé le 24 août 1807.

Le 6 juin, en présence de GRÉGOIRE, on traite de mise en valeur d'un petit domaine et l'on s'interroge sur le retard des subventions. Comme toujours aimable, généreux et avenant, PARMENTIER fait lui-même une avance de 200 livres. La semaine suivante, ABEILLE introduit la réflexion sur la location des fermes ayant appartenu à des émigrés, une question sensible.

Un peu plus tard, VILMORIN évoque les effets d'une terrible gelée – le 30 mai à Chablis –, et indique qu'il a déjà fait parvenir des semences de moutarde, navets et turneps. Les sociétaires présents l'en félicitent.

C'est le 25 juillet que LEFEBVRE indique que la Convention a rendu un décret par lequel toutes les dettes dues à la Société seront acquittées. On note ici le rôle joué par GRÉGOIRE que les Associés reconnaissent et vantent. Une expédition de ce texte est d'ailleurs remise le 1<sup>er</sup> juillet par GRÉGOIRE lui-même.

Le 25 juillet, il fait prendre une résolution par le Comité de l'Instruction publique de verser 36 000 francs à la Société pour l'ensemble des années 1791 à 1793.

**La Registre des procès-verbaux, contresigné par POISSONNIER et LEFEBVRE, s'arrête au 8 août et correspond à une date capitale pour le futur de la plupart des Académies et Sociétés.**

**Comme on a pu le constater, la Société d'agriculture de France est très loin d'être restée inactive au cours de cette période particulièrement troublée : même [très] réduite dans ses effectifs présents, elle s'est efforcée de poursuivre son chemin, en apportant réflexions et conseils en des temps difficiles pour beaucoup. Trois noms dominent cette période par leur permanence et leur efficacité : les abbés LEFEBVRE et GRÉGOIRE – en dernière partie – ainsi que PARMENTIER.**

### **Le décret de la Convention du 8 août 1793**

**C'est le fameux texte qui supprime toutes les Académies et Sociétés patentes ou dotées par la Nation.**

Cette décision a été prise dans une ambiance survoltée, accompagnée des cris de : « *Vive la République ! Vive la Montagne* », en présence de délégations venues de toute la France afin d'apporter le vote des assemblées sur la nouvelle Constitution. Elle émanait du Comité de l'Instruction publique dont le secrétaire était GRÉGOIRE, qui déclarait **l'inutilité** de ces structures.

Voici les débuts de son intervention :

*« Nous touchons au moment où, par l'organe de ses mandataires, à la face du ciel et dans le champ de la nature, la Nation sanctionnera le code qui établit la liberté. Après demain l'anniversaire du 10 août, la République française fera son entrée dans l'univers.*

*En ce jour où le soleil n'éclairera qu'un peuple frère, les regards ne doivent plus rencontrer, sur le sol français, d'institutions qui dérogent aux principes éternels que nous avons consacrés et cependant quelques-unes qui portent encore l'empreinte du despotisme ou de l'organisation, heurtent l'égalité ; elles avaient échappé à la réforme générale, ce sont les Académies ».*

Etait ajouté que « *le fauteuil académique devait être renversé* » mais aussi que des institutions nouvelles devaient remplacer les institutions détruites.

En effet, le décret reconnaissait aux citoyens le droit de faire des Sociétés pour servir les lettres, les sciences et les arts. Par ailleurs, l'article 7 plaçait les biens des structures supprimées sous la surveillance des autorités constituées.

La lecture des Mémoires de GRÉGOIRE est éloquente. Pour lui et ses collègues, le titre d'académicien devint une injure et ceux qui l'avaient été devaient se déclarer artistes. Certains académiciens de renom

comme CHAMFORT et MONGE demandaient eux-mêmes la suppression de l'Académie dont ils étaient membres.

Le moins que l'on puisse penser est que le secrétaire du Comité – et Correspondant de la Société d'agriculture de France – avait des positions ambiguës : deux semaines avant, il obtenait une subvention rétroactive d'un bon niveau, pire le Registre des présences de la Société mentionne qu'il est là le 8 mai en ne disant rien de ce qui va se passer quelques heures plus tard. Il semble qu'il voulait excepter du champ d'application du décret l'Académie des sciences et les Sociétés de chirurgie, de médecine... et d'agriculture, ce qui n'est pas rien mais que pour les autres, il refusait tout titre de « protecteur » et d'« honoraire » « *car c'est l'homme et non la place qui doit figurer* ». LAVOISIER le suivait.

Cependant la Convention, « ... *fabriquant des décrets avec autant de facilité que des assignats* » (rapporté par Louis PASSY) ne voulut admettre aucune exception et prononça la destruction de toutes les Académie et Sociétés apparentées.

### **Les conséquences immédiates au décret**

Dans les jours qui suivent, on note des réactions d'importance :

- GRÉGOIRE reconnut que la Société d'agriculture n'appartenait pas au groupe visé ;
- dès le 9, LAVOISIER avec les présents à l'Académie des sciences, propose de se réunir fraternellement en clubs libres et populaires afin de s'occuper de science, en un lieu qui est le même tant que rien d'autre n'est trouvé ;
- GRÉGOIRE fait rendre le 20 août un décret confiant au Comité le soin d'examiner les travaux de toutes les Compagnies et de statuer quant à leur utilité ;
- quelques membres et Correspondants de la Société se réunissent à l'initiative de l'abbé LEFEBVRE afin de préparer un rapport glorifiant le passé et le présent. Deux études sont dressées : l'une sur les travaux confiés avant le 8 août, l'autre formée de notices sur 23 Associés et 4 Correspondants montrant ce qu'ils ont réalisé et peuvent apporter.

Un peu plus tard, le 30 septembre, LEFEBVRE réunit en séance extraordinaire et en présence de GRÉGOIRE, les membres pouvant être joints afin de constituer une Société d'hommes libres se déclarant non atteinte par le texte du 8 août et stipulant qu'elle changeait simplement de titre.

La présence de GRÉGOIRE représentait la meilleure caution. Deux « religieux » sortaient du péril principal la Société... selon un processus peut-être pas très ... « catholique » !

**Deux aspects sont certains :**

- **la séance du 30 septembre a bien été la dernière de la Société d'agriculture de France,**
- **l'ambiguïté de la situation fait douter du terme « dissolution » en 1793 que l'on trouve dans les Index des Membres (ZERT, 1994 ; CHONÉ et FERAULT, 2011) : la Société d'hommes libres a remplacé la précédente, sans suppression et en vertu d'un artifice émanant d'un évêque- politicien de haut-vol associé à un abbé qui a su tirer parti d'une situation qui pouvait paraître désespérée.**

\*\*\*

### **Que se passa-t-il ensuite ?**

Très « politique », l'abbé LEFEBVRE soumet au Comité des documents d'importance préparés depuis plusieurs années et plus ou moins aboutis, relatifs à une Carte agricole de la France avec indication par canton de la nature du sol, des produits [agricoles et des industries locales] dans le genre « Carte géologique et agricole de la France » comme on en produira... beaucoup plus tard. Une sous-carte par canton était annexée. Un énorme travail devant contenir des instructions aux cultivateurs pour les guider dans leurs travaux.



Autre point de taille qui aurait dû donner sans doute une bonne opinion à l'extérieur : depuis début 1790, une collection de machines, outils et instruments agricoles en usage dans les différents départements – témoins du génie des hommes – annotée de ses utilisations, défauts et moyens de perfectionnement, était progressivement entreposée dans un local loué à la manière de ce qu'avait créé l'Académie des sciences. Elle servira de modèle à celle du Musée industriel du Conservatoire des Arts et Métiers.

Une suite d'apports essentiels à la Nation en ces temps si troublés....

D'autre part, l'ex-Société disposait d'un fonds documentaire important d'archives, de rapports et de procès-verbaux.

L'abbé LEFEBVRE est sur tous les fronts : il met en ordre les comptes qui se présentent ainsi (en livres) :

- capital de la rente RAYNAL : 25 000,
- exemplaires trimestriels restant à vendre : 14 400,
- excédent de recettes sur les dépenses : 8 704 (en assignats),
- dettes Paris pour prix attribué : 1 200,
- arrérage pour 1793 de la rente RAYNAL : 1 200.

Dans son compte rendu, il constate laconiquement et non sans humour que tous ces postes sont maintenant sans valeur et le termine en affirmant : « *Je suis dispensé d'en donner les raisons* ». Le 24 juillet suivant (6 thermidor an II) une loi déposait de ce dont elles disposaient les Académies et Sociétés au bénéfice de la Nation et leurs éventuelles dettes devenaient systématiquement déclarées dettes nationales. Les créanciers avaient jusqu'au 20 décembre pour se manifester, faute de quoi il y aurait déchéance.

Le compte rendu de l'abbé LEFEBVRE ne sera publié que beaucoup plus tard au moment du début de la réorganisation de la Société en 1797.

En attendant, les scellés sont apposés sur les papiers, documents et effets des Académies et Sociétés par des agents de la Convention mais PAS à la Société d'agriculture, convaincus qu'ils étaient qu'elle n'était pas touchée. On retrouve ce qui a été écrit précédemment.

\*\*\*

Faute de fonds, les Mémoires présentés depuis 1792 ne furent pas publiés. Mais dans ces années : « *La Société vivait encore de La Feuille du cultivateur* » (PASSY), et ce depuis 1790. Elle parut pour la première fois le 12 mai sous le titre de *Feuille d'agriculture et d'économie rurale* en tant que supplément au *Journal général de la France*, mais dès le 6 octobre, elle prenait le titre qui lui restera avec objet de répandre les meilleures notions de l'art agricole. Dirigée par DUBOIS, BROUSSONET et LEFEBVRE, on y trouvait beaucoup de noms dits autorisés, tel que PARMENTIER parmi d'autres. Pendant l'interruption des séances d'août 1792 à avril 1793, elle constituera aussi le seul lien entre les membres dont beaucoup avaient été dispersés. Ce journal eut un grand écho y compris auprès des savants étrangers.

Après la loi du 8 août 1793 et jusqu'en fin d'année, les rédacteurs mentionnent leur position de membre de la Société. Ensuite cela évolue, preuve du trouble et de la difficulté de la situation : par exemple CADET et ROUGIER de la BERGERIE indiquent « *Associé ordinaire de la ci-devant Société d'agriculture* ».

Ce Journal poursuivra sa parution jusqu'en 1800 avec certes des informations techniques mais aussi des expressions de membres.

Ces quelques informations sur un périodique qui joua un grand rôle dans les campagnes et auprès des membres et du monde savant, mériteraient une étude approfondie et renouvelée.

## L'année 1794 et la Société

Dans cette période hautement troublée, on ne dispose que d'informations très partielles sur le devenir des membres et correspondants d'autant que leur liste est approximative – l'Almanach de 1793 reprend la composition de 1792 –, que beaucoup se sont éloignés ou cachés (DAILLY) et que les moyens de communication se limitaient au courrier, également perturbé.

Donnons en conséquence quelques nouvelles connues de ceux qui ont été en première ligne, les années précédentes :

- BROUSSONET, Secrétaire perpétuel depuis 1785, vit retiré à Montpellier après la chute des Girondins. Il est ensuite emprisonné sur place, s'évade et s'enfuit vers l'Espagne, le Portugal et le Maroc où il... herborise. Rayé de la liste des émigrés, il reviendra, protégé par CHAPTAL ;
- l'abbé LEFEBVRE, Secrétaire par intérim, est vraiment l'homme nécessaire face à la situation, courageux, dévoué et désintéressé. Il veille à tout, sauvegarde ce qui peut encore l'être et a la grande intelligence de ne pas s'opposer frontalement aux décisions importantes, mais d'en tirer, comme on l'a vu, le profit encore possible ;
- les fonctions publiques de membres très en vue leur confèrent une certaine protection, notamment en les positionnant dans des « Agences » de l'agriculture et des arts, sortes de divisions de ministères. Citons FOURCROY, Directeur [Président] en 1793 – qui tenta de sauver LAVOISIER –, DUBOIS, GILBERT, ROUGIER de la BERGERIE ainsi que PARMENTIER et VILMORIN (placés dans l'Agence de l'agriculture végétale). Ce qui n'empêchait pas des dénonciations et la délivrance de mandats d'arrestation.

L'exemple de PARMENTIER est emblématique : connu et reconnu, il avait [trop] fréquenté le roi et reçu le cordon de Saint-Michel. Le péril montant, GILBERT et VILMORIN l'envoyèrent dans le Midi afin de « *rechercher des médicaments pour les pharmaciens militaires* ».

- ABEILLE et VILMORIN ont tout traversé sans dégâts pour leurs personnes, en étant particulièrement actifs. Il en va de même pour DAUBENTON et THOUIN (André) ;
- YVART, directeur du domaine d'Alfort, dénoncé [?], échappe *in extremis* grâce à GILBERT, qui fut, selon PASSY : « *La providence de beaucoup* » ;
- DUPONT de NEMOURS, réfugié dans la Gâtinais, arrêté puis emprisonné à la Force ne dut son salut qu'à la proximité du 9 thermidor ;
- Quant à BÉTHUNE-CHAROST, Directeur en 1792, réfugié d'abord en Seine-Inférieure, il fit un don important à la Convention qui lui témoigna sa « sensibilité ». Emprisonné, il est relâché en raison de son « *utilité pour l'agriculture* ».

On note une grande solidarité entre membres, bien au-delà de leurs idées politiques, lesquelles, pour un bon nombre, étaient, en dépit de leurs origines et statuts, plutôt favorables aux idées de 1789.

## Et les victimes ?

On va en donner une liste ci-après. Elle nous paraît loin d'être exhaustive et ce, pour plusieurs raisons :

- l'information circulait mal entre les départements et Paris,
- de nombreux membres et correspondants aux relations vite distendues avec la Société pour des raisons que l'on imagine, retirés, plus ou moins cachés, ont peut-être subi prison, blessures ou exécution sans que cela ait été porté à la connaissance générale [l'index des membres comporte de nombreuses absences de décès connus à cette époque],
- il y a sans doute eu pour certains des « règlements de compte » particulièrement là où ils avaient cru trouver protection, notamment pour les nobles ayant retrouvé leur château familial,
- Qu'est-il arrivé aux « démissionnaires » d'avant 1789 ?

Seule une recherche systématique au cas par cas permettrait d'en savoir plus.

## Membres de la Société ayant été (par ordre chronologique) :

- **assassinés** :
  - Louis-Bénigne-François de BERTIER de SAUVIGNY, le 22 juillet 1789.
  - Louis-Alexandre LA ROCHEFOUCAULD, duc de LA ROCHEFOUCAULD d'ANVILLE [ou d'ENVILLE], le 4 septembre 1792.
- **guillotiné ou morts en prison avant l'application de la peine** :
  - Jean-Sylvain BAILLY, le 12 novembre 1793.
  - Philibert-Charles-Marie VARENNE de FENILLE, le 13 février 1794.
  - Etienne-Charles de LOMÉNIE de BRIENNE, mort d'apoplexie dans sa prison le 19 février 1794.
  - HELL [?], Correspondant, représentant de l'Alsace à l'Assemblée constituante, le 22 avril 1794.
  - Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de MALESHERBES, le 22 avril 1794 (en même temps qu'une partie de sa famille).
  - Antoine-Laurent de LAVOISIER, le 8 mai 1794 (journée dite « des Fermiers généraux » [28]).
  - Félix VICQ d'AZYR, décédé le 20 juin 1794 dans sa prison du Luxembourg.

L'Histoire a particulièrement retenu la scène du Tribunal révolutionnaire alors présidé par Jean-Baptiste COFFINHAL – lui-même guillotiné le 6 août suivant – qui répond à LAVOISIER ayant demandé un délai afin de terminer une expérience : « *La République n'a pas besoin de savants* ». Pour certains, cette phrase, apocryphe pour d'autres, était : « *Nous n'avons pas besoin de chimistes* ». Elle fut peut-être prononcée par le président en titre DUMAS ou par FOUQUIER-TINVILLE.

\*\*\*

**La Société d'agriculture de France aura ainsi formellement existé trois années. Puisqu'elle n'a pas été réellement dissoute, on peut parler d'« évanouissement » pour laisser place à la Société d'Hommes libres, sans activité réelle, quatrième dénomination en 33 ans sur douze au total qui aboutiront à l'Académie d'agriculture de France en 1915.**

**Cette Société, ou plutôt le petit nombre de ses membres demeurés actifs au cours de cette période si difficile, peut être fière de ses réalisations et de son bilan.**

**Elle déplorera, comme nous, le nombre très élevé de ses victimes.**

**Cinq ans plus tard, le 20 juin 1798, elle se constituera en « Société d'agriculture du département de la Seine » sous un statut de portée nationale qui s'appliquera jusqu'en 1814.**

\*\*\*

## Références bibliographiques

- AUCOC J. L., 1889. L'Institut de France et les anciennes Académies, Plon, Paris, 48 p..
- BOULAINÉ J., 1992. Histoire de l'Agronomie en France, Lavoisier, Paris, 392 p.
- CHONÉ É., DUNGLAS J., FERAULT C., ZERT P., 2011. Index biographique des Membres, 1761-2011, 134 p., publié avec le concours de l'Association des Amis de l'Académie, ISSN 0989-6988. [On pourra se référer avec profit au tableau p. 12].
- Dossiers académiques [disponibles] des protagonistes. Archives de l'Académie d'agriculture de France.

- FERAULT C., 2020(a). De 1784 à 1788 : des années difficiles pour la Société d'agriculture de la Généralité de Paris jusqu'à la création de la Société royale d'agriculture, 7 p. mises en ligne le 9 juillet, academie-agriculture.fr
- FERAULT C., 2020(b). Le Règlement de 1788 de la Société royale d'agriculture sous l'éclairage de l'Arrêt du 1<sup>er</sup> mars 1761 relatif à la Société d'agriculture de la Généralité de Paris, 8 p., mises en ligne le 5 août, academie-agriculture.fr
- FERAULT C., 2020(c). Les nombreuses activités de la Société royale d'agriculture dans les débuts de la Révolution française. Sa transformation en Société d'agriculture de France selon le Règlement de septembre 1790, 11 p. mises en ligne le 9 septembre, academie-agriculture.fr
- GRÉGOIRE H., 1989. Mémoires de Grégoire, intr. Jean-Michel LENIAUD, éd. De Santé, Paris, 346 p.
- LAVERGNE (Léonce de), 1859. La Société d'agriculture de Paris, son histoire et ses travaux, Revue des Deux-Mondes, tome 21, 573-603.
- LENGLEN M., 1936. Lavoisier agronome, A. Lunven, 108 p.
- PASSY L., 1912. Histoire de la Société nationale d'Agriculture de France, T1 : 1761-1793, P. Renouard, Paris, 475 p.

(Octobre 2020).